

BRANNAY – BUSSY-LE-REPOS – CHAUMOT – CHÉROY – CORNANT – COURTOIN – DOLLOT – DOMATS  
ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE – FOUCHÈRES – JOUY – LA BELLIOLE – LIXY – MONTACHER-VILLEGARDIN  
NAILLY – PIFFONDS – SAINT-AGNAN – SAINT-VALÉRIEN – SAVIGNY-SUR-CLAIRIS – SUBLIGNY  
VALLERY – VERNY – VILLEBOUGIS – VILLENEUVE-LA-DONDAGRE – VILLEROY – VILLETHIERRY

N°40  
SEPTEMBRE 2026

# La lettre du Gâtinais en Bourgogne



# Votre intercommunalité : un territoire, 26 communes



**SIVOM  
et Communauté de communes  
du Gâtinais en Bourgogne**

6, rue Danton - 89690 Chéroy  
03 86 97 71 94  
contact@gatinais-bourgogne.fr

**Accueil :**  
Tous les jours de 9h à 12h  
et de 14h à 17h (sauf le mardi après-midi)

**www.gatinais-bourgogne.fr**

**Facebook**  
/GatinaisEnBourgogne

**Instagram**  
gatinais\_en\_bourgogne

**PanneauPocket**  
CC du Gâtinais en Bourgogne

**La lettre du Gâtinais en Bourgogne  
Bulletin d'information  
de l'intercommunalité**

**Directeurs de la publication :**  
Jean-François Chabolle, Christine Aita

**Conception et rédaction :**  
Service communication

**Conception graphique et illustrations :**  
Laurent Fétis

**Crédits photo :**  
Service communication, Tectoniques, D.R.

**Périodicité :**  
2 numéros par an

**Impression :**  
Imprimerie Barré à Collemiers

Tirage : 10 500 exemplaires

ISSN 2275-4598 /  
Dépôt légal à parution  
n° 40 Septembre 2026

Imprimé sur papier recyclé

**Photographie de couverture :**  
Le Conseil communautaire

Vous souhaitez réagir à un article,  
avoir plus d'informations sur un sujet  
précis, ou simplement nous faire part  
de vos remarques et idées ?  
Vous pouvez nous contacter par email à :  
communication@gatinais-bourgogne.fr

# Sommaire

**5**  
Le mot du Président

**6**  
Retour en images

**8**  
Tous unis contre la pollution lumineuse

**9**  
Bloc-notes

**10**  
**Le rôle de la Communauté de communes**

**12** Comment fonctionne la Communauté de communes ?

**14** Qui fait quoi ?

**16** Les projets

**18**  
Le SIVOM du Gâtinais

**20**  
Les jardins de Vallery : un patrimoine en péril

**22**  
Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

**23**  
Chroniques du Gâtinais

**24**  
Agenda des manifestations

# Informations pratiques

## PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, suivez ce lien : <https://www.gatinais-bourgogne.fr/pharmacies-de-garde> ou composez le 3237 (disponible 24h/24)

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**Marie CADER-BREDON**  
**Gynécologue**  
8, rue de l'Hôtel de Ville  
89690 CHÉROY  
03.86.66.56.82

**Éric HEBRAS**  
**Médecin généraliste**  
45, Grande Rue  
89100 NAILLY  
03.86.97.02.77

**Claudia POPOVICI**  
**Médecin généraliste**  
43, rue de la République  
89150 SAINT-VALÉRIEN  
03.86.88.60.12

**Jérôme JACQUIET**  
**Dentiste**  
5, place de la Paix  
89150 SAINT-VALÉRIEN  
03.86.88.62.82

**CENTRE DE SANTÉ DU GÂTINAIS EN BOURGOGNE**  
5, place de l'Église  
89150 DOMATS  
09.72.43.30.03

**CLINIQUE PAUL PICQUET**  
12, rue Pierre Castets  
89100 SENS  
03.86.95.86.86

**CENTRE HOSPITALIER DE SENS**  
1, avenue Pierre de Coubertin  
89100 SENS  
03.86.86.15.15

## NUMÉROS D'URGENCE

**Allô Enfance Maltraitée 119**  
**Accueil Personnes Sans Abri 115**  
**Violence Faite Aux Femmes 3919**  
**Personnes Sourdes Et Malentendantes 114**  
**Samu 15**  
**Gendarmerie Nationale 17**  
**Sapeurs-Pompiers 18**  
**Centre Anti-Poison 01 40 05 48 48**

**LES ESPACES FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN : SANTÉ, FAMILLE, RETRAITE, EMPLOI, IMPÔTS...**

**Permanence France services de Chéroy**  
**Dans les locaux de la Poste**  
13, rue de Paris  
89690 CHÉROY  
03 86 95 95 33  
[cheroy@france-services.gouv.fr](mailto:cheroy@france-services.gouv.fr)  
Du mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30  
Le samedi : 9h00 - 12h00  
Fermé le lundi

**Permanence France services d'Égriselles-le-Bocage**  
**Dans les locaux de la mairie**  
26, Grande Rue  
89500 ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE  
03 86 86 29 37  
[Franceservices.egriselles@gmail.com](mailto:Franceservices.egriselles@gmail.com)  
Lundi : 13h30 - 17h30  
Mardi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
Mercredi et jeudi : 8h00 - 12h00  
Vendredi : 8h00 - 12h30

# Le mot du Président



Les élections d'avril dernier au sein de notre Communauté de communes sont déjà bien loin et le temps d'installer les diverses commissions et délégations nous a vite amenés au seuil de l'été. Cela ne signifie pas que la nouvelle équipe de vice-Présidents n'a pas travaillé. Bien au contraire ! Il a bien fallu que les nouveaux élus s'approprient les dossiers en cours, ce qui a permis d'enrichir les débats sur nos grands sujets. Ce mandat qui débute sera tout particulièrement consacré à plusieurs projets d'envergure. Tout d'abord, à la construction de notre centre enfance-jeunesse-école de musique à Saint-Valérien, pour lequel d'ultimes réflexions sont encore possibles. Ensuite, au développement de notre

projet global économique, avec l'aménagement de nos zones d'activités Gâtinais-Nord et Gâtinais-Sud. Enfin, aux jardins Renaissance de Vallery, propriété intercommunale, qui nécessitent d'importants travaux de consolidation et de restauration, mais qui offrent de belles perspectives de développement culturel pour l'ensemble de notre territoire. Tout cela représente bien entendu beaucoup de travail à venir pour construire notre avenir commun. Du travail et des réflexions qui ne pourront faire l'impasse, après l'été caniculaire que nous venons de passer, sur la question environnementale.

Jean-François Chabolle, maire de Vallery

# Retour en images

Actualités, événements, temps forts...

Que s'est-il passé dans le Gâtinais en Bourgogne ?



## Par les jardins

Pour sa quatrième édition, le festival de théâtre Par les jardins, qui s'est tenu du 10 au 14 juin dans les jardins de Vallery, a confirmé son succès, séduisant un public toujours plus nombreux. Durant cinq jours, 1800 spectateurs ont pris leur ticket pour assister à une douzaine de représentations au total. Le programme, composé de quatre pièces originales, écrites et mises en scène par le collectif 100 degrés, allait de *Cyrano* à *Vingt mille lieues sous les mers* en passant par les *Trois petits cochons*, ainsi qu'un seul en scène consacré à Molière et... au football. De quoi satisfaire tous les goûts et tous les publics !

## Ville à Joie

Cet été, pour la troisième année consécutive, Ville à Joie a posé ses valises dans plusieurs communes du territoire afin d'y organiser des événements réunissant, de manière ponctuelle et itinérante, des commerçants locaux, des services publics et des animations. Porté par une équipe dynamique, Ville à Joie propose une formule accessible et conviviale. À chaque étape, la place du village se transforme en un véritable lieu de vie, où les habitants viennent échanger, s'informer et passer un moment agréable. L'objectif : ramener de la présence là où les services manquent pour retisser des liens et imaginer ensemble ce que pourrait être l'avenir du Gâtinais.

## Nuit internationale de la chauve-souris

Dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris, un événement coordonné par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), une journée de découverte a été organisée le 29 août à Villeneuve-la-Dondagre. Petits et grands ont participé à un atelier de fabrication de gîtes, animé par Didier Duchesne de l'association CPN Réveil Nature, avant d'assister à une conférence de Ludovic Jouve consacrée à ces étonnants mammifères volants. La soirée s'est achevée par une sortie d'observation et d'écoute dans leur milieu naturel. En amont de cette manifestation, une exposition sous forme de bande dessinée a circulé dans les bibliothèques d'Égriselles-le-Bocage, de Brannay et de Chéroy.

## Sens Intense

Cet été, l'agence d'attractivité Sens Intense a animé le nord de l'Yonne à travers un programme fourni de visites et d'événements culturels. Dans le Gâtinais, les visites guidées du château et de l'église de Vallery ont permis aux visiteurs de (re)découvrir un patrimoine chargé d'histoire. Dans le même temps, le festival Garçon, la note ! a rythmé la saison estivale avec une quarantaine de concerts gratuits organisés sur les terrasses de Sens et des communes alentours. Portée par les quatre intercommunalités du nord de l'Yonne, Sens Intense coordonne ces actions de promotion et d'animation du territoire afin de faire vivre le patrimoine, soutenir les initiatives locales et renforcer l'attractivité du territoire.

# À suivre

# Tous unis contre la pollution lumineuse



Depuis 2009, le Jour de la nuit, organisé annuellement par l'association Agir pour l'environnement, sensibilise le public aux conséquences de la pollution lumineuse et invite à redécouvrir la richesse de la nuit, du ciel étoilé et de la biodiversité nocturne.

Dans le Gâtinais, cette manifestation a déjà donné lieu à de nombreux rendez-vous mêlant culture, sciences et découverte de l'environnement: projections, spectacles, promenades pédagogiques, observations du ciel, expositions... Autant d'occasions de porter un autre regard sur la nuit et de mieux comprendre les effets de l'éclairage artificiel sur les écosystèmes.

Cette année, le Jour de la nuit se déroulera à Chaumot, le samedi 10 octobre, à la salle des fêtes.

## Au programme cette année :

- **14h, 15h et 16h :** séances de planétarium (à partir de 6 ans), animées par Franck Boyat de Sirius-B, pour explorer les constellations et les planètes. Sur réservation au 03 86 97 71 94.
- **18h :** conférence sur les oiseaux nocturnes et les interférences lumineuses, animée par Vincent Reignier de la LPO Bourgogne-Franche-Comté.
- **19h15 :** balade contée avec Céline Harlingue de la compagnie Scène en Seine, pour redécouvrir la nature et les paysages de nuit au fil d'une déambulation poétique (départ depuis la salle des fêtes de Chaumot).

# À retenir

## Bloc-notes

### Des bornes textiles retirées

Depuis plus d'un an, la filière textile traverse une crise économique. Dans ce contexte, Le Relais, qui assure la collecte des textiles sur le territoire du Gâtinais, a décidé de réduire son réseau de bornes à l'échelle nationale. Les bornes de Subigny, Vernoy et La Belliole ont ainsi été retirées en juillet, car elles figuraient parmi les moins performantes selon les volumes collectés, les coûts d'exploitation et les distances de transport. Les bornes restantes permettent toujours de déposer vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie et peluches.

### Besoin de conseils pour rénover votre logement ?

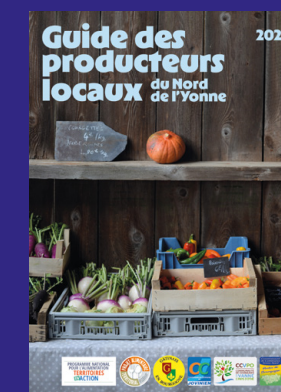
La Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne a rejoint le Pacte territorial France Rénov' pour cinq ans (2025-2029). À travers ce programme, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour vos projets de rénovation énergétique, d'adaptation du logement ou de lutte contre l'habitat indigne, animé par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). Informations, conseils, aides financières : vous pouvez bénéficier d'un appui complet pour avancer dans vos démarches. Les permanences auront lieu de 9h30 à 12h30 : à Chéroy, les 15 octobre, 5 novembre et 10 décembre ; à Égriselles-le-Bocage, les 1<sup>er</sup> et 29 octobre ainsi que le 19 novembre. Pour le conseil juridique, d'autres permanences ont été mises en place à Chéroy, de 10h à 12h, les 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre. Pour prendre rendez-vous : <https://adil89.rdv.date>

### Déchets ménagers : nouveau portail usagers

Un nouveau portail usagers est désormais accessible à l'adresse [ccgb.e-reom.net](https://ccgb.e-reom.net). Grâce à ce nouvel espace, vous pourrez continuer à consulter vos levées de bacs, vos apports en déchèterie ainsi que vos factures. Vous pourrez également recevoir par courriel les communications importantes du service (par exemple : passage des déchèteries en horaires canicule, décalage de collecte, etc.). Nous vous invitons à vous connecter dès maintenant pour en découvrir toutes les fonctionnalités. Pour créer votre compte, rien de plus simple : il vous suffit d'envoyer un courriel à [dechetsmenagers@gatinais-bourgogne.fr](mailto:dechetsmenagers@gatinais-bourgogne.fr). Vous recevrez en retour un message contenant le lien de connexion au portail usagers ainsi que votre identifiant et un mot de passe provisoire.

### Participez au compostage partagé !

Le déploiement des sites de compostage partagé progresse activement sur le territoire du Gâtinais. Après les communes d'Égriselles-le-Bocage, Brannay, Nailly, Subigny et Vallery, c'est la commune de Saint-Valérien qui accueillera bientôt une placette de compostage à la résidence Les Cordeliers. Accessibles à l'ensemble des habitants souhaitant participer à la valorisation des biodéchets, ces équipements contribuent à la réduction des déchets ménagers et au développement de pratiques écoresponsables. Cette démarche a vocation à se poursuivre avec l'implantation progressive de nouveaux sites sur le territoire. Pour toute information, contactez la Communauté de communes au 03 86 97 78 26.



### Guide des producteurs locaux du nord de l'Yonne

Réalisé à l'échelle de quatre intercommunalités du nord de l'Yonne, ce guide pratique vous permet de découvrir une cinquantaine de producteurs locaux proposant une grande diversité de produits (légumes, viandes, fromages, boissons, miels...) et recense les marchés ainsi que les points de vente à la ferme. Grâce à cette publication vous pourrez consommer frais et de saison tout en soutenant l'économie de proximité.

Le guide des producteurs locaux est disponible en version papier dans les mairies du territoire ainsi qu'à la Communauté de communes. Vous pouvez également le consulter en ligne : <https://bit.ly/guide-producteurs-2026>

# Le rôle de la Communauté de communes

Aménager le territoire, développer les entreprises, renforcer les services à la population ou construire des équipements essentiels : autant de missions portées par la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne, qui regroupe 26 communes. Derrière ces actions se trouve une collectivité souvent méconnue. Comment fonctionne-t-elle ? Quelles sont ses missions ? Qui prend les décisions ? Quels projets porte-t-elle ? Autant de questions auxquelles répond ce dossier.



# Comment fonctionne la Communauté de communes ?

La Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne est administrée par un Conseil communautaire composé de 42 conseillers représentant les 26 communes membres.

Elle s'appuie sur une équipe d'une cinquantaine d'agents, répartis dans une quinzaine de services, chargés de mettre en œuvre les politiques décidées par les élus. Le Conseil communautaire se réunit au minimum une fois par trimestre pour définir les orientations de l'action intercommunale, voter

le budget et prendre les principales décisions concernant les services, les équipements et les projets du territoire. Il est dirigé par un Président. Ce dernier est le chef de l'administration : il engage les dépenses et les recettes de la collectivité, et est seul habilité à la représenter en justice.

## Ce que le Conseil désigne

### Le Président

L'organe exécutif de la Communauté de communes

### Les vice-Présidents

Représentant le Président pour l'exercice des différentes compétences

### Le Bureau communautaire

Composé du Président, des vice-Présidents ainsi que des autres maires de l'intercommunalité

## Les commissions

Composées d'élus communautaires et municipaux, les commissions étudient les projets relevant des compétences de la Communauté de communes et formulent des propositions au Conseil communautaire. Elles se réunissent selon les besoins ou à l'initiative des vice-Présidents.

### Les commissions obligatoires

- **La Commission d'appel d'offres (CAO)** examine les offres des entreprises dans le cadre des marchés publics et participe au choix des entreprises.
- **La Commission de délégation de service public (CDSP)** intervient pour déléguer l'exploitation d'un service public à une entreprise tierce.
- **La Commission intercommunale des impôts directs (CIID)** donne son avis sur l'évaluation fiscale des locaux professionnels.
- **La Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH)** recense l'accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports du territoire.
- **La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)** évalue les charges financières liées aux transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes.

### Les commissions thématiques

- Développement économique – Mobilité
- Urbanisme – Logement
- Enfance, jeunesse et sport
- Transition environnementale – GEMAPI
- SPANC - Services techniques
- Finances, procédures adaptées – subventions
- Gestion des déchets – UVE (unité de valorisation énergétique)
- Santé
- Culture – Tourisme – Patrimoine

## Composition du Conseil communautaire

### L'exécutif



**Jean-François Chabolle**  
Maire de Vallery  
Président de la Communauté de communes



**Christian Deschamps**  
Maire d'Égriselles-le-Bocage,  
Conseiller départemental  
1<sup>er</sup> vice-Président en charge de l'urbanisme et du logement



**Christine Aita**  
Maire de Courtoin  
2<sup>e</sup> vice-Présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et des sports



**Marcel Milachon**  
Maire de Villebougis  
3<sup>e</sup> vice-Président en charge de la transition environnementale et de la GEMAPI



**Frédéric Bourgeois**  
Maire de Vernoy  
4<sup>e</sup> vice-Président en charge du SPANC et des services techniques



**Nadia Leituga**  
Maire de Jouy  
5<sup>e</sup> vice-Présidente en charge des finances, des procédures adaptées et des subventions



**Philippe de Nijs**  
Maire de Chéroy  
6<sup>e</sup> vice-Président en charge de la gestion des déchets / UVE



**Fred Jean-Charles**  
Maire de Montacher-Villegardin  
7<sup>e</sup> vice-Président en charge de la santé



**Pascal Vovos**  
Maire de Saint-Valérien  
8<sup>e</sup> vice-Président en charge de la culture, du tourisme et du patrimoine

### Les conseillers communautaires

**David Roussel**  
Maire de Brannay  
**Dominique Jeulin**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire de Brannay  
**Laurent Albert**  
Maire de Bussy-le-Repos  
**Alain Arnault**  
Maire de Chaumot  
**Dominique Roux**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire de Chaumot  
**Valérie Dartois**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire de Chéroy  
**Lilian Desmettre**  
4<sup>e</sup> adjoint au maire de Chéroy  
**Christian Benard**  
Maire de Cornant  
**Christelle Nolet**  
Maire de Domats  
**Antoine Mollet**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire de Domats  
**Jean-Loup Couturier**  
Maire de Dollot  
**Bernadette Doublet**  
3<sup>e</sup> adjointe au maire d'Égriselles-le-Bocage  
**Frédéric Niesing**  
Conseiller municipal à Égriselles-le-Bocage  
**Laurent Boulmier**  
Maire de Fouchères  
**Loïc Barret**  
Maire de La Belliole  
**Estelle Roger**  
Maire de Lixy  
**Béatrice Himbrechts**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire de Montacher-Villegardin  
**Pascal Regnard**  
Maire de Nailly  
**Virginie Lucas-Micat**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire de Nailly  
**Pascal Anica**  
Maire de Piffonds  
**Jérôme Loret**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire de Piffonds  
**Bruno Chemin**  
Maire de Saint-Agnan  
**Fabrice Bouille**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire de Saint-Agnan  
**Fatima Zaghari**  
Conseillère municipale à Saint-Valérien  
**Damien Delarue**  
Conseiller municipal à Saint-Valérien  
**Bruno Couard**  
Maire de Savigny-sur-Claris  
**Gilbert Gremy**  
Maire de Subigny  
**Annie Ambermont**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire de Vallery  
**Patrick Pélissier**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire de Villebougis  
**Jean-François Alliot**  
Maire de Villeneuve-la-Donnagre  
**Pierre-Éric Moiron**  
Maire de Villeroy  
**Corinne Pasquier**  
Maire de Villethierry  
**Jean-Claude Bernard**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire de Villethierry



# Qui fait quoi ?



## **Ma commune**

Le maire et le Conseil municipal



• **VOIRIE COMMUNALE**  
(routes, trottoirs, éclairage public)



• **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
(collecte et traitement des eaux usées)



• **ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT**



• **ÉCOLES**  
(entretien des bâtiments, frais de fonctionnement, achats d'équipements)



• **AUTORISATIONS D'URBANISME**  
(permis de construire, déclarations préalables...)



• **ÉTAT CIVIL**  
(naissances, mariages, décès...)



• **CIMETIÈRES**



• **SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE**

**Clause de compétence générale :**  
**La commune peut s'occuper de questions qui ne font pas officiellement partie de ses compétences dès lors qu'elles répondent à un intérêt local.**

**La commune peut s'occuper de tout sujet qui la concerne directement.**

# Deux collectivités, des compétences complémentaires au service des habitants



## **La Communauté de communes**

Agir à l'échelle des 26 communes



• **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PLUI)**  
(planification et organisation du territoire)



• **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
(soutien aux entreprises, zones d'activités, tourisme)



• **GESTION DES DÉCHETS**  
(collecte, tri et traitement)



• **ENFANCE-JEUNESSE**  
(accueil périscolaire, accueil du mercredi, accueil de loisirs, école multisports)



• **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)**  
(entretien des cours d'eau, prévention des inondations)



• **SPANC**  
(contrôle, conseil et suivi des installations d'assainissement non collectif)



• **ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



• **GESTION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE**



• **GESTION DU CENTRE DE SANTÉ DU GÂTINAIS EN BOURGOGNE (Domats)**



• **SOUTIEN À LA VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE INTERCOMMUNALE**



• **ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN AUX INITIATIVES DU TERRITOIRE**

**La Communauté de communes agit à l'échelle des 26 communes dans le cadre des compétences qui lui ont été transférées par les communes.**

# Les projets

**Du projet de territoire aux nouveaux équipements en passant par le développement économique, la santé ou la préservation de l'environnement, la Communauté de communes agit dans de nombreux domaines pour améliorer le quotidien des habitants et dessiner les perspectives du Gâtinais en Bourgogne.**



Projet du pôle enfance-culture-jeunesse, Saint-Valérien

## Projet de territoire

Fruit d'une démarche collective associant les élus, les services, les acteurs locaux et les habitants, le projet de territoire dessine les grandes orientations du Gâtinais en Bourgogne pour les dix prochaines années. Véritable feuille de route, le projet de territoire définit les grandes ambitions du Gâtinais en Bourgogne. Organisé autour de plusieurs axes et fiches actions, il fixe les priorités de la Communauté de communes : préserver les ressources, soutenir l'économie, développer les services aux habitants, accompagner les jeunes et renforcer l'attractivité du territoire.

## Pôle enfance-culture-jeunesse

Implanté à proximité du collège et des écoles de Saint-Valérien, ce bâtiment de plus de 2 000 m<sup>2</sup> regroupera les activités enfance jeunesse ainsi que l'école de musique, de danse et d'art dramatique. Il permettra d'accueillir jusqu'à 120 enfants de 3 à 12 ans, un espace dédié aux adolescents et un relais petite enfance pour les assistantes maternelles. L'école de musique, actuellement répartie sur quatre sites, disposera par ailleurs de locaux adaptés à son enseignement.

## Cabinet dentaire

Compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 en matière de santé, la Communauté de communes a repris le projet de cabinet dentaire porté initialement par la commune de Domats. Deux fauteuils seront installés dans l'ancienne bibliothèque, dont la transformation doit s'achever cet automne. Le projet représente un investissement de 350 000 €, soutenu à plus de 70 % par l'Agence Régionale de Santé et par l'État.

## Schéma de développement économique

Afin de diversifier les activités économiques du territoire, la Communauté de communes a élaboré un schéma de développement économique, qui prévoit une stratégie foncière adaptée aux entreprises, un meilleur accompagnement de leur développement et l'accueil d'activités plus durables.

## Contrat d'Objectifs Territorial (COT)

Signé avec l'ADEME et plusieurs intercommunalités du nord de l'Yonne pour la période 2022-2026, le COT accompagne la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement dans les politiques publiques : planification territoriale, patrimoine, approvisionnement en énergie et en eau, mobilité... Ce dispositif fera l'objet d'une évaluation à partir d'octobre 2026.

## Convention Territoriale Globale (CTG)

Signée entre la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la crèche, les Syndicats Intercommunaux à Vocation Scolaire et la Caisse d'allocations familiales de l'Yonne (CAF), la CTG coordonne les actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance jeunesse et de l'accès aux droits pour la période 2022-2026. Elle est animée par la Communauté de communes et financée par la CAF de l'Yonne. Son renouvellement pour la période 2027-2031 est actuellement en cours.

## Eau et assainissement

Dans la perspective du transfert envisagé des compétences eau et assainissement collectif, la Communauté de communes a engagé plusieurs études : schémas directeurs communaux et intercommunaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif pour les communes n'en disposant pas, ainsi qu'une étude sur les modalités du transfert de ces deux compétences. Depuis l'abandon du transfert automatique, ces schémas seront utiles aux communes pour leurs travaux.

## Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Signé entre plusieurs intercommunalités du nord de l'Yonne et l'ADEME, le PAT accompagne une évolution des pratiques agricoles et alimentaires qui favorise une agriculture durable et le développement des circuits courts. Après une première phase de préparation, une nouvelle étape, prévue jusqu'en 2031, développera des actions autour de l'économie alimentaire, de la santé, de l'éducation, de la restauration collective et de l'environnement.

## Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

voir l'article page 22

## Jardins de Vallery

voir l'article page 20

# Le SIVOM du Gâtinais

Depuis plus de cent ans, le SIVOM du Gâtinais accompagne les transformations du territoire.

Après avoir exercé de nombreuses compétences, il est aujourd'hui chargé de la gestion de l'eau potable.

Initialement un syndicat d'électrification, le SIVOM fut le fruit de la volonté de 23 communes de mettre en commun leurs moyens pour développer l'accès à l'électricité. Au fil des décennies, ses compétences se sont progressivement étendues à de nombreux domaines, parmi lesquels les transports scolaires, la voirie, les ordures ménagères, les rivières

ou encore l'eau potable. La création de la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne, en 1998, a conduit au transfert d'une grande partie de ces missions. Le SIVOM exerce désormais deux compétences : la gestion de l'eau potable pour vingt communes et la propriété du terrain d'assise du centre de secours de Saint-Valérien.

## Composition du Comité syndical



**Christine Aita**  
Présidente  
Maire de Courtoin



**Corinne Pasquier**  
1<sup>re</sup> vice-Présidente en charge de l'organisation et la mise en œuvre de la politique de la collectivité et des programmations, gestion et suivi des travaux en eau potable  
Maire de Villethierry

**Brannay**  
David Roussel  
Philippe Sanz

**Chéroy**  
Philippe De Nijs  
Jean-Luc Maillot  
Augustin Frot

**Cornant**  
Christian Benard

**Dollot**  
Jean-Loup Couturier

**Domats**  
Christelle Nolet  
Pascal Cremonese

**Égriselles-le-Bocage**  
Marie-Line Dey  
Jean-Pierre Pouteau  
Denis Grelot

**Fouchères**  
Christine Busson

**Jouy**  
Nadia Leituga  
Laure Ravereau

**La Belliole**  
Loïc Barret

**Lixy**  
Annie Roger

**Montacher-Villegardin**  
Guillaume Maillard  
Joël Nouzé

**Saint-Agnan**  
Bruno Chemin  
Sébastien Christiaens

**Saint-Valérien**  
Hélène Vergeron  
Éric Lheure  
Claudine Pasquier

**Savigny-sur-Clairis**  
Bruno Couard

**Subligny**  
Maxime Beaucourt  
Joëlle Gremy

**Vallery**  
Jean-François Chabolle  
Annie Ambermont

**Vernoy**  
Frédéric Bourgeois

**Villebougis**  
Marcel Milachon  
Patrick Pelissier

**Villeneuve-la-Dondagre**  
Jean-François Alliot

**Villeroy**  
Pierre-Éric Moiron

**Villethierry**  
Catherine Potherat

# Eau : les bons réflexes

Fuites, économies au quotidien, protection contre le gel : quelques gestes simples permettent de préserver l'eau, mais aussi votre installation et votre facture.



## Repérez les fuites

- Avant de vous coucher, relevez votre compteur après vous être assuré qu'aucun appareil n'utilise d'eau. Le matin, vérifiez à nouveau avant toute utilisation.
- Si les chiffres ont changé, une fuite est probablement présente. Faites-la rechercher et réparer rapidement.
- En 2025, 569 courriers ont été envoyés aux abonnés concernés par une forte consommation sur le périmètre du SIVOM du Gâtinais.

## Adoptez les bons gestes

- Privilégiez la douche au bain.
- Fermez le robinet pendant le brossage des dents ou le rasage.
- Faites fonctionner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins.
- Récupérez l'eau froide qui coule avant l'arrivée de l'eau chaude pour arroser les plantes ou remplir la chasse d'eau.
- Pour suivre votre consommation : l'application Veolia & Moi permet notamment de consulter votre consommation et vos factures.

## Protégez votre compteur du gel

**Le compteur est sous la responsabilité du propriétaire ou du locataire.**

**Pour éviter les dégâts :**

- **À l'extérieur :**  
isolez-le avec du polyuréthane ou du polystyrène extrudé. Évitez paille et chiffons.
- **À l'intérieur :**  
maintenez une température minimale et protégez les canalisations exposées.
- **En cas d'absence prolongée :**  
fermez l'arrivée d'eau et vidangez l'installation.
- **Compteur gelé ?**  
N'utilisez jamais de flamme ni de source de chaleur directe. Faites-le dégeler progressivement avec une serviette chaude et humide.
- **En cas de fuite importante ou d'urgence technique :**  
**contactez le 09 69 32 34 58**

# Les jardins de Vallery un patrimoine en péril

Les jardins Renaissance de Vallery constituent un patrimoine exceptionnel aujourd'hui fragilisé. Face à l'urgence de certaines restaurations, les élus réfléchissent aux moyens de préserver ce site historique tout en continuant à le faire vivre.

Vallery abrite l'un des ensembles paysagers les plus remarquables de la Renaissance française. Classés au titre des Monuments historiques en 1949, ils constituent un témoignage rare de l'art des jardins à cette époque, marqué par une organisation harmonieuse des espaces, la place centrale de l'eau et les jeux de niveaux et de perspective. Propriété de la Communauté de communes depuis 1992, ces jardins ont déjà bénéficié de travaux de remise en valeur il y a plus de vingt ans. Ils accueillent régulièrement des événements culturels et des spectacles, confirmant leur potentiel patrimonial et artistique. Cependant leur état actuel est préoccupant.

Plusieurs structures présentent des signes de dégradation avancée et des interventions de restauration sont nécessaires, en urgence et à moyen terme. L'évolution naturelle du site, le vieillissement des aménagements et les aléas liés à l'eau ont fragilisé certains éléments essentiels de l'ensemble. Les élus ont pleinement conscience de cette situation. Ils ont engagé une réflexion sur les travaux à mener afin d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel. L'enjeu est désormais de concilier la préservation de l'héritage historique avec la poursuite des usages culturels qui font vivre le site auprès du public.



## Festival Par les jardins : « Nous souhaitons devenir un maillon fort de la vie culturelle du territoire »

Après quatre éditions, le festival Par les jardins, qui se tient tous les ans dans les jardins de Vallery, s'impose comme un rendez-vous culturel attendu. Romain Bouillaguet, membre du collectif 100 degrés qui porte le festival, revient sur cette quatrième édition et sur les projets de la troupe.



### Pouvez-vous présenter votre collectif ?

Le collectif 100 degrés réunit six comédiens et comédiennes qui se sont rencontrés dans des écoles de théâtre à Paris et qui se consacrent à cet art à travers le jeu, l'écriture et la mise en scène. En parallèle de nos carrières respectives, nous menons plusieurs activités dans l'Yonne : il y a d'abord, chaque été, l'organisation du festival Par les jardins, mais aussi, tout au long de l'année, un important travail de transmission et d'éducation artistique et culturelle, à travers différents projets et résidences dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette dimension est essentielle pour nous : nous pensons que l'art et la culture ne doivent pas seulement être vus sur scène, mais aussi être partagés et transmis. Par ailleurs, à partir de septembre 2026, nous reprenons la gestion du théâtre de Villeneuve-sur-Yonne, avec une programmation et l'accueil de compagnies en résidence.

### Quel bilan tirez-vous de cette quatrième édition de Par les jardins ?

Un bilan extrêmement positif. Avec près de 1 800 spectateurs, nous avons senti un véritable engouement autour du festival, qui trouve petit à petit sa place parmi les rendez-vous de l'été. Par les jardins, ce n'est pas seulement une succession de spectacles : c'est aussi une ambiance, un espace de rencontre et d'échange. Dans un village, un événement culturel permet de créer une parenthèse, un temps suspendu où des personnes qui ne se croisent pas forcément au quotidien peuvent se retrouver. Les retours du public, notamment des spectateurs qui reviennent d'une année sur l'autre, sont pour nous un grand encouragement.

### La transmission occupe également une place importante dans votre activité. Pourquoi ?

La transmission est essentielle pour nous. Le théâtre permet de s'ouvrir à soi-même et aux autres, de développer son regard et de donner des clés pour défendre ses idées et prendre sa place dans la société. C'est un travail qui nous paraît essentiel pour les citoyens de demain.

### Qu'attendez-vous des prochaines éditions du festival ?

Nous souhaitons avant tout que le festival perdure et continue à grandir. Cela suppose la fidélité du public, mais aussi le soutien des institutions et des acteurs locaux. Un événement comme celui-ci a des retombées culturelles, mais aussi économiques et touristiques pour le territoire : les spectateurs viennent, se restaurent, séjournent sur place, et pour certains découvrent l'Yonne pour la première fois. Nous aimerions que Par les jardins soit encore davantage identifié comme un rendez-vous culturel incontournable du territoire.

### Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Notre ambition est de devenir un maillon fort de la vie culturelle de l'Yonne et de la région. Nous souhaitons continuer à créer, transmettre et organiser le festival, mais aussi développer des spectacles qui puissent être joués dans d'autres lieux du département et au-delà. L'objectif est de faire rayonner notre travail à partir de l'Yonne et de contribuer à faire du territoire une véritable place artistique et culturelle.

# Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

Territoire Engagé pour la Nature (TEN) est une initiative nationale pilotée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et animée en région par l'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté (ARB BFC). Elle accompagne et valorise les collectivités qui mettent en œuvre des actions concrètes en faveur de la biodiversité, en cohérence avec les enjeux régionaux.



Catherine Reeb, botaniste et résidente de Brannay, lors d'une sortie pédagogique.

La Communauté de communes a déjà engagé plusieurs actions en faveur de la biodiversité (Jour de la Nuit, Fête de la Nature, Mois de la Haie...) et a souhaité aller plus loin en s'engageant dans la démarche Territoire Engagé pour la Nature. Elle a été labellisée en mars 2026 pour une durée de trois ans (2026-2029).

Le programme repose sur trois axes : l'aménagement du territoire, la biodiversité locale et la mobilisation des acteurs.

Le plan d'actions prévoit notamment la création d'un verger conservatoire pédagogique, la lutte contre la pollution lumineuse, la plantation de haies, la formation des élus et agents à la biodiversité ainsi que l'organisation d'événements de sensibilisation (Journée mondiale des zones humides, Journée internationale des forêts, Fête de la nature, Nuit internationale de la chauve-souris, Jour de la nuit, Fête de la science, Mois de la haie...).

La collectivité accompagne également les communes dans leurs démarches de préservation de la biodiversité, comme à Brannay, qui souhaite à son tour candidater à la reconnaissance TEN.

## Brannay envisage la démarche TEN

Le conseil municipal de Brannay réfléchit actuellement à une candidature à la reconnaissance TEN. Cette démarche prolongerait plusieurs actions déjà menées par la commune : grainothèque, opérations « Nettoyons la nature », installation d'un nichoir à chouettes ou encore lutte contre la pollution lumineuse. Un projet de verger de sauvegarde, destiné à préserver des variétés fruitières anciennes, pourrait constituer l'une des premières actions engagées dans ce cadre. Les élus souhaitent associer les habitants à ces actions en faveur de la biodiversité.

## CHRONIQUES DU GÂTINAIS

Le Conseil communautaire, qui se réunit au moins une fois par trimestre, examine périodiquement les avancées des projets du territoire. Par ailleurs les élus du Gâtinais se réunissent fréquemment en commissions ou en formation avec les vice-présidents, sous la direction du président Jean-François Chabolle. Tour d'horizon des sujets abordés ces derniers mois.



**16 avril : élection des instances communautaires** – Un mois après les élections municipales, les élus communautaires se sont retrouvés pour désigner les nouvelles instances : Président, vice-Présidents et membres du Bureau, membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public. Chacune des élections s'est faite à bulletins secrets comme l'exige la loi et tous les postes ont été désignés dès le premier tour.

**24 avril : répartition des représentations de la Communauté de communes** – A l'issue des élections communautaires, le Président et ses 8 vice-Présidents ont repris la traditionnelle réunion hebdomadaire du « Comité de pilotage ». A l'ordre du jour de cette première réunion, les représentations de la Communauté de communes au sein des 8 commissions communautaires et des organismes extérieurs. Celles-ci ont été validées par le Conseil communautaire.

**30 avril : journée d'accueil des nouveaux élus** – La salle des fêtes de Villeneuve-la-Donzage a accueilli tous les nouveaux délégués communautaires pour une journée de travail. Au programme : le rôle du délégué communautaire, les instances, le budget, les différentes compétences de la Communauté de communes. Pour couper cette journée studieuse, un buffet convivial a permis à ces nouvelles têtes de faire connaissance entre eux et avec les agents. Et comme cadeau de bienvenue, un fascicule reprenant l'ensemble de ce qu'ils ont appris pendant ces quelques heures. Par la suite, les différentes commissions se sont réunies pour désigner leur vice-Président, le Président étant Président de droit de chacune d'entre elles.

**29 juin : Projet de pacte de gouvernance** – Outre l'adoption des comptes administratifs et de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Conseil communautaire a évoqué le projet de pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de communes. Les élus ont accepté de se doter de cet instrument qui régit les règles entre les collectivités. Les conseils municipaux évoqueront cette question au cours du mois de septembre. Son adoption définitive devrait intervenir lors du Conseil communautaire du mois de décembre de cette année.

**28 août : projet d'agrandissement du pôle enfance-culture-jeunesse** – Pour la rentrée, un gros dossier attendait les membres du Comité de pilotage : l'avenir du pôle enfance culture jeunesse. En effet, les élus étudient pour des raisons économiques la possibilité d'y intégrer des bureaux administratifs de la Communauté de communes, de façon à mutualiser cet équipement d'ampleur. L'architecte du projet a présenté une solution d'adaptation du bâtiment en l'agrandissant de 300 m<sup>2</sup> environ, permettant d'accueillir les agents de la Communauté de communes. Si cette modification est possible, elle nécessitera toutefois une modification du permis de construire. La discussion doit se poursuivre dans les prochaines semaines.

# AGENDA DES MANIFESTATIONS SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2026



## SEPTEMBRE

### 26 > CHÉROY

Théâtre pour enfants et adultes, « Exercice de style » de Raymond Queneau par Cécile Nicod (17h30, à la médiathèque de Chéroy, rémunération au chapeau)

### 27 > FOUCHÈRES

Vide-greniers sur l'esplanade du village de 6h à 18h (Fouchères Animations)

### 26-27 > ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE

Festival artistique du Bocage (Ensemble artistique du Bocage)

## OCTOBRE

### 3 > BRANNAY

Loto

### 3 > SAINT-AGNAN

Théâtre : « Vive Bouchon ! » (Cie Plat C'est Bô)

### 4 > ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE

Rétro Gourmand : voitures anciennes et gastronomie (organisé par le Garage Alary)

### 10 > BRANNAY

Concert jazz : Fridges Quartet (RCGB)

### 10 > CHAUMOT

Le Jour de la nuit : planétarium, conférence et balade contée (CCGB)

### 10 > ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE

Chanson : Stéphanie Family (Chemin des Arts)

### 10 > VILLENEUVE-LA-DONDAGRE

Soirée année 80 (Comité des Loisirs)

### 17 > CHAUMOT

Soirée moules frites (Amicale de Chaumot)

### 17-18 > SAINT-AGNAN

Exposition d'arts plastiques (Échange Dell'Arte)

### 18 > CHÉROY

Dans le cadre d'Octobre Rose, organisation de deux marches. Stand d'information, collecte de dons au profit de la recherche (en partenariat avec l'institut Gustave Roussy)

### 24 > CHÉROY

Théâtre : « Vive Bouchon ! » (Cie Plat C'est Bô)

### 24 > FOUCHÈRES

Repas des aînés de Fouchères au foyer communal à partir de 12h (organisé par la commune et l'association Le Temps Libre)

### 24 > VILLEROY

Repair Café (Fil de faire)

### 31 > CHAUMOT

Apéro-concert (Musicalmien)

### 31 > FOUCHÈRES

Défilé d'Halloween (Fouchères Animation)

### 31 > SAINT-AGNAN

Jeu loup-garou et repas Halloween (Comité des fêtes)

## NOVEMBRE

### 21 > BRANNAY

Repair Café (Fil de faire)

### 21 > CHAUMOT

Marche du Beaujolais nouveau (Amicale de Chaumot)

### 22 > ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE

Salon de créations dans la salle des fêtes (Chemin des Arts)

### 27 > CHÉROY

Concert : Barocco Tango Trio (RCGB)

### 28 > BRANNAY

Repas dansant

### 28 > ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE

Sainte-Barbe – Fête des sapeurs-pompiers

### 28 > SAINT-AGNAN

Marché de Noël (Échange Dell'Arte)

### 29 > CHÉROY

Marché de Noël

## DÉCEMBRE

### 5 > FOUCHÈRES

Marché de Noël de 15h à 19h devant l'église. Nombreux producteurs locaux, musique d'ambiance, buvette tenue par l'association Fouchères Animations (organisé par la commune en partenariat avec le réseau Bienvenue à la Ferme)

### 5 > VALLERY

Sainte-Barbe – Fête des sapeurs-pompiers

### 6 > CHAUMOT

Marché de Noël organisé par les Petits Calmiens

### 6 > CHÉROY

Repas des anciens (CCAS)

### 6 > FOUCHÈRES

Noël des enfants de Fouchères au foyer communal à partir de 15h. Spectacle, cadeaux, goûter (organisé par la commune et l'association « Le Temps Libre »)

### 6 > VILLENEUVE-LA-DONDAGRE

Marché de Noël (Ayanna)

### 18 > ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE

Marché de Noël